



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

FACTURE N° 4070509

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

N/REF : 6/06/2024 10H55 C:000863 I:13770  
V/REF : BE4G6-7494  
V/Email reçu le Jeudi 06/06/2024 à 10H55

3F OCCITANIE  
Budget Agence 3F Occitanie  
TSA 21367  
75621 PARIS CEDEX 13

IMMEUBLE : LE CARRE MARY'S  
19 BIS CHEMIN DU BOIS  
34570 PIGNAN

Montpellier, le 30 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 19 BIS CHEMIN DU BOIS - LE CARRE MARY'S - MME LOPEZ 06 98779652 - RDC -

MOTIF : EFFECTUER UN CONTRÔLE SUR LE CUMULUS POUR UNE SUSPICION DE FUITE

Donneur d'ordre : Mme D. MURCY

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 10/06/2024 A 12H30  
A PARTIR DU LOGEMENT DE MME LOPEZ

FUITE CONSTATÉE SUR FLEXIBLE DE CONDENSATION QUI SORT DU SIPHON  
(CUMULUS THERMODYNAMIQUE)  
REMISE EN PLACE DU FLEXIBLE  
CONTRÔLE DE LA BONNE ÉTANCHÉITÉ  
NETTOYAGE ET REPLI

OBSERVATIONS : FJ AB Email envoyé le 24/06/24 à 17H59 Mme D. MURCY  
FJ AB Email envoyé le 24/06/24 à 17H58 M. R ARFAOUI

Les temps facturés comprennent le déplacement aller-retour des véhicules et personnels auxquels s'ajoute le temps sur place.

| Quantité | Heures - Suppléments - Descriptif | N°BT | P.U. HT |       |
|----------|-----------------------------------|------|---------|-------|
| 1,00     | RECHERCHE DE FUITE                | 2    | 95,00   | 95,00 |



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 4070509**

*Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365*

|                                 |               |
|---------------------------------|---------------|
| TOTAL H.T. ....                 | 95,00         |
| T.V.A. a 10,00% .....           | 9,50          |
| <b>TOTAL T.T.C. ....En EURO</b> | <b>104,50</b> |

**Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal  
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :  
101 Avenue Paul Marcellin  
69120 VAULX-EN-VELIN

| Organisme - Fournisseur                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>3F OCCITANIE</b><br><b>Budg Agence 3F Occitanie</b><br><br>Adresse de facturation<br><br>TSA 21367<br>75621 PARIS CEDEX 13<br><br>Emetteur : DANIELE MURCY - Gardien/Gestionnaire Immeubles<br>Tel :<br>E-mail : daniele.murcy@groupe3f.fr | <b>SERVIMO MEDITERRANEE</b><br><b>SIEGE SOCIAL</b><br>22 rue ALBERTO SANTOS DUMONT<br>34430 ST JEAN DE VEDAS<br><br>Le 17/07/2024 |

| Lieu d'intervention                                                                                                                                       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 5357L / 5357L-1003 LE CARRE MARY'S<br>19BIS chemin DU BOIS<br>34570 PIGNAN Rez-de-Chaussée<br>Locataire : Malaurie LOPEZ Tél port : 0698779652 Tél fixe : |

| Description                                                                                 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| BON DE REGUL<br>V/REF : 6/06/2024 10H55 C:000856 I:13770<br>SUSPICION DE FUITE SUR CUMMULUS |

| Dates d'intervention                  | Marché |
|---------------------------------------|--------|
| Début : 06/06/2024 - Fin : 14/06/2024 |        |

| Prestations    |                                                              |             |        |     |        |     |
|----------------|--------------------------------------------------------------|-------------|--------|-----|--------|-----|
| Code           | Description                                                  | Emplacement | P.U.HT | Qté | Mnt.HT | TVA |
| ENTRE.PLOMB.62 | Rech fuite mes conserv collet battu ou diag ou prest° isolée |             | 95,00  | 1   | 95,00  | 10% |

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| Montant total HT (euros)  | 95,00  |
| Montant total TVA (euros) | 9,50   |
| Montant total TTC (euros) | 104,50 |

**5357L-1003 - LE CARRE MARY'S**

Signataire : RAMZI ARFAOUI - Chef de secteur 3F

*Le Prestataire garantit qu'il met en place toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer la protection des données à caractère personnel auxquelles il aura accès ou qui lui seront communiquées dans le cadre de l'exécution de la présente commande, notamment leur sécurité et leur confidentialité, conformément aux exigences de la réglementation en vigueur en matière de protection des données à caractère personnel.*

*Sauf dispositions contraires, le Prestataire s'engage à l'issue des prestations à procéder à la suppression des données à caractère personnel qui lui ont été communiquées à la seule fin de réalisation de celles-ci.*

N° Engagement: **BE4G6-7494****ATTESTATION SIMPLIFIEE<sup>1</sup>**

N° Contrat/Marché :

N° Fournisseur : **SERVIMO MEDITERRANEE**N° ESI: **5357L-1003****① IDENTITE DU CLIENT OU DE SON REPRESENTANT**

Je soussigné(e) :

Nom : 3F OCCITANIE ..... Prénom : .....

Adresse : 12 RUE JULES FERRY ..... Commune : MAZAMET ..... Code postal : 81200

**② NATURE DES LOCAUX**

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

☐ maison ou immeuble individuel
                                         
 ☒ immeuble collectif
                                         
 ☐ appartement individuel
☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

☒ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage☐ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion **de plus de 50 %** des millièmes de l'immeuble☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usageAdresse<sup>2</sup> : 19 CHEMIN DU BOIS Commune : PIGNAN Code postal : 34570dont je suis : ☒ propriétaire                      ☐ locataire                      ☐ autre (précisez votre qualité) :**③ NATURE DES TRAVAUX**J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :☒ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).☒ n'affectent **pas plus de cinq des six éléments** de second œuvre suivants :**Cochez les cases correspondant aux éléments affectés** : ☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures ☐ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques ☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

☒ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10%.☒ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux d'amélioration de la qualité énergétique portant sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements mentionnés au 1 de l'article 200 quater du code général des impôts (CGI) et respectant les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par l'article 18 bis de l'annexe IV au CGI dans sa rédaction issue de l'arrêté du 29 décembre 2013.☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5%.**④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIECES JUSTIFICATIVES**

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexacts de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20% ou 10 %) et le montant effectivement payé, TVA au taux de :

- 10% pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5% pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à MAZAMET, le 17/07/2024

Signature du client ou de son représentant :

<sup>1</sup> Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.<sup>2</sup> Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①.